



Appel à candidature à contrat doctoral

« *La fabrique des territoires du sport à Marseille* »

Le contexte

Aix-Marseille Université et les Jeux olympiques

Capitale européenne du sport en 2017, Marseille sera en 2024 une ville hôte de certaines épreuves (voile et football) des Jeux de la XXIII^e olympiade de l'ère moderne organisés à Paris. Aix-Marseille Université, solidement ancrée dans son territoire et dotée d'une ambitieuse politique sportive, entend participer à la dynamique suscitée l'organisation de l'un des principaux événements planétaires. L'université bénéficie label « Génération 2024 » attribué par les ministères des Sports et celui de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation le grâce à la présentation d'un riche programme visant à valoriser auprès de ses 80 000 étudiants et 8000 personnels non seulement la pratique sportive, mais aussi les valeurs qui lui sont associées qui constituent les fondements de l'olympisme. Dans le cadre de l'Olympiade culturelle qui s'étend de 2021 à 2025, Aix-Marseille Université développera un programme, mêlant recherche et valorisation scientifiques dans une perspective d'interdisciplinarité et de partenariat avec les collectivités locales et des acteurs de la vie sociale, culturelle et sportive, sur le thème « Sport, culture et citoyenneté ».

Le sport, objet de recherche au sein d'Aix-Marseille Université

Les pratiques sportives font l'objet de programmes de recherches et de valorisations scientifiques au sein de plusieurs composantes d'Aix-Marseille Université. L'université dispose de pôles de recherche d'excellence, en particulier dans le champ des technologies du « sport-santé et bien-être » (Institut Carnot Star, filière « Fast-Sport 'in », Institut des Sciences du Mouvement Etienne-Jules Marey). La faculté de droit et de science politique accueille un Centre de droit du sport à Marseille tandis que la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme met un œuvre, en partenariat avec la Maison des sciences de l'homme et de la société sud-est (Université Côte d'Azur, Nice) un programme transversal sur les territoires et patrimoines du sport (TEPAS). Aix-Marseille Université est en outre impliquée (co-direction) dans le Groupement de recherche (GDR) Sport et activité physique créé par le CNRS en 2019.

Thème de la recherche

Au travers de ce contrat doctoral, Aix-Marseille Université entend sur le plan scientifique favoriser une recherche en sciences sociales sur le sport en relation avec d'autres champs d'expertises (sciences du sport, sciences politiques, droit et management). Il s'agit aussi de proposer une recherche « socialement engagée » répondant aux problématiques actuelles sur l'intégration sociale et les conceptions de la citoyenneté. Le sport y tient une place de choix et paradoxal. Du point de vue des représentations sociales, mais aussi des discours politiques, il serait à la fois incubateur et antidote des maux de la société. Les travaux en sciences sociales ont montré une réalité évidemment bien plus complexe de cultures sportives, intégrées à la culture de masse et soumises à une variété de déterminants.

L'approche par les territoires offre des pistes fécondes pour mener une réflexion sur la variété des acteurs et des enjeux. Elle permet de saisir comment le sport participe d'une appropriation de l'espace par un groupe social, avec une dimension identitaire et affective, et de mettre en lumière les représentations, symboliques ou matérielles, que les hommes et les femmes se font des espaces qu'ils fréquentent. Les pratiques sportives, institutionnalisées ou non, de compétition ou bien de loisir s'ancrent sur l'ensemble du territoire de la ville et contribuent à l'élaboration d'un processus d'interactions sociales, de jeux d'acteurs et d'attitudes qui rétroagissent sur la fabrique des espaces. Marseille sera le terrain, jusqu'alors délaissé, de l'étude qui devra mettre l'accent sur les processus de fabrication des territoires locaux du sport dans la durée, incluant jusqu'à des formes de patrimonialisation. Les particularités démographiques, culturelles et sociales de la ville, depuis le XIX^e siècle, en font un laboratoire traversé par l'action de politiques sociales et urbaines dont il convient d'analyser l'articulation avec les politiques sportives locales. Le doctorant devra donc être en capacité de brasser un corpus de sources variées et étendues dans la durée. Et si la perspective historique est privilégiée, elle devra fortement s'imprégner de problématiques et de méthodologies empruntées à d'autres sciences sociales, mais aussi aux sciences politiques et juridiques.

Cadre de la recherche

Le doctorant sera accueilli au sein l'école doctorale « Espaces, cultures sociétés » (ED 355) et sera rattaché à l'UMR 7303TELEMMe. La thèse sera encadrée par **Stéphane Mourlane** (maitre de conférences en histoire contemporaine).

Missions du doctorant

Le doctorant devra s'impliquer dans le programme « Sport, culture et citoyenneté » d'Aix-Marseille Université.

Il est attendu ...

- Une participation à l'organisation des différentes manifestations dans une perspective interdisciplinaire
- L'animation de la communication du programme en relation avec les services dédiés de l'université
- Un travail de collaboration avec les partenaires extérieurs à l'université
- Une implication dans le programme transversal « Territoires et patrimoines du sport » de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Critères de sélection

- La qualité du projet scientifique
- L'expérience dans le champ de la valorisation de la recherche
- Une bonne connaissance du milieu sportif marseillais
- La capacité à travailler dans une perspective interdisciplinaire
- La maîtrise des outils de communication numérique
- L'esprit d'initiative et d'équipe

Constitution du dossier de candidature

- Une lettre de motivation (2 pages maximum)
- Un CV détaillé
- Un projet de 5 pages maximum exposant : problématique, méthodologie de travail et/ou protocoles d'enquête proposés, résultats visés et bibliographie indicative et ciblée (10 références maximum)
- Photocopies des diplômes de licence et de Master
- Photocopies des notes de Licence et de Master
- Une lettre de recommandation

Les dossiers devront être renvoyés en 1 seul document au format PDF pour le **1^{er} septembre 2021 minuit au plus tard** à :

stephane.mourlane@univ-amu.fr

anne.montenach@univ-amu.fr

Les candidats pré-sélectionnés sur dossier seront auditionnés le **10 septembre 2021** à l'Ecole doctorale « Cultures, espaces et sociétés », 5 rue du Château de l'horloge, Aix-en-Provence.

Les candidats auront 15 minutes de présentation (diaporama possible) et il y aura 10 minutes de questions par le comité de sélection.